



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DU CYCLISME
AQUITAINE



MONT de
MARSAN



Cyclisme



28^{ème} PRIMEVERE MONTOISE
Souvenir Janine SABATHIER
3 AVRIL 2016 - MONT DE MARSAN (40)

La primevère Montoise est une des plus belles épreuves en 1^{ère} catégorie de la région réunissant l'élite du cyclisme interrégional voir national. Cette épreuve de 150 Km en ligne traverse plus de trente communes landaises et tous les terroirs du département des Landes (Marsan, Tursan, Chalosse) avec sa nouvelle arrivée en faux plat montant à Mont de Marsan (foyer Majouraou).

Cette épreuve est l'occasion unique de maintenir, à MONT DE MARSAN, une grande journée de cyclisme axée sur trois niveaux de compétition : les élites et les jeunes.

En effet, en prologue de l'arrivée de la primevère, une épreuve pour les minimes et cadets est organisée sur le circuit d'arrivée.

LE PARCOURS

Sensiblement identique d'une année sur l'autre, les coureurs abordent la première difficulté au bout de 14 km (St SEVER), mais le secteur névralgique de l'épreuve se situe entre le 40^{ème} et le 110^{ème} kilomètre. L'enchaînement des cotes de Chalosse (*Bastène, Gaujacq, Brassempouy, Cazalis*) puis du Tursan (*Aubagban, Vielle Tursan, Montsoué, Montgaillard*) opère une sélection impitoyable.

Son parcours très accidenté consacre chaque année un homme fort comme l'indique son palmarès. En effet, parmi les anciens vainqueurs de la primevère montoise, il faut noter les noms de : Didier ROUS (1991), Pascal DERAME (1994), Laurent ESTADIEU (1997), Jean Christophe PERAUD (2000 - médaille d'argent des JO Pékin en VTT), Blel KADRI (2006), tous passés professionnels. L'an dernier Lucien CAPOT (VC Nayais) s'est imposé devant Alexandre DELETANG (Top 16) et Yannick MARIE (GS Martinois).

LES CLASSEMENTS ET DOTATIONS

Général individuel 20 prix 488€, 2^{ème} catégories 5 prix 76€, 3^{ème} catégories 5 prix 76€, PC Open 5 prix 76€, Meilleur Grimpeur 3 prix 76€, Points Chauds 3 prix 76€.

Total Général des prix : 868€

Chaque vainqueur de ces classements se verra remettre un trophée ou une coupe à la réception finale.

LE PALMARES

1989 : 1^{er} MONDORY Philippe (Poitou Charente)
1990 : 1^{er} LOUBERE Eric (Stade Montois)
1991 : 1^{er} ROUS Didier (Bataillon Joinville)
1992 : 1^{er} DUBOIS Gilles (CC Marmande)
1993 : 1^{er} DUBOIS Gilles (VC Mérignac)
1994 : 1^{er} DERAME Pascal (Vendée U)
1995 : 1^{er} DIEMUNSCH Stéphane (Stade Montois)
1996 : 1^{er} PEREZ Gregory (UC Châteauroux)
1997 : 1^{er} ESTADIEU (GSC Blagnac)
1998 : 1^{er} MOREAU (Pole France Wasquehal)
1999 : 1^{er} MARIE David (La Creuse)
2000 : 1^{er} PERAUD Jean Christophe (SCO DIJON)
2001 : 1^{er} DULUCQ Sébastien (US Dax)
2002 : 1^{er} REY Fabien (Tarbes Cycliste)

2003 : 1^{er} FRAISSIGNES Fabien (GSC Blagnac)
2004 : 1^{er} BOYER Anthony (Cycles Poitevin)
2005 : 1^{er} CHATELAS Lionel (UC Villen/Fumel Libos)
2006 : 1^{er} BAZE Emilien (Lescar VS)
2007 : 1^{er} KADRI Blel (Albi VS)
2008 : 1^{er} DAUGA Vincent (Stade Montois)
2009 : 1^{er} MESPOULEDE Jean (CC Marmande)
2010 : 1^{er} MARTIN Maxime (CC Marmande)
2011 : 1^{er} NAIBO Carl (Montauban)
2012 : 1^{er} KINOSHITA Tomohiro (GSC Blagnac)
2013 : 1^{er} MARIE David (Guidon Saint Martinois)
2014 : 1^{er} GARCIA Valentin (APOGE cyclisme)
2015 : 1^{er} CAPOT Lucien (VC Nayais)

FORMALITES

Les formalités de départ se feront au château de Nahuques à Mont de Marsan quartier de St Médard

NOTE : Pour les invités désirant suivre l'épreuve rendez-vous 13h au plus tard.

- **12h :** OUVERTURE PERMANENCE PRIMEVERE
- **13h15 :** Réunion des directeurs sportifs et encadrement
- **13h45 :** APPEL DES COUREURS :
- **14h :** DEPART (fictif) PRIMEVERE
- **VERS 17H30 :** ARRIVEE de la 28^{ème} PRIMEVERE MONTTOISE Boulevard du chemin creux sur un faux plat montant de 600m (à côté du foyer majouraou).

EN PROLOGUE DE L'ARRIVEE, SUR UN CIRCUIT DE 2,5km AUTOUR DU PARC DE NAHUQUES :

- **23^{ème} GRAND PRIX CYCLISTE DES MINIMES**
14 tours - 35km
Départ : 14h30 - Arrivée : 15h30
- **23^{ème} GRAND PRIX CYCLISTE DES CADETS**
23 tours - 58km
Départ : 15h45 - Arrivée : 17h15

RECEPTION : au château de Nahuques vers 18h,

FFC - Stade Montois

28ème Primevère Montoise 2016

Trophée Janine SABATHIER

Formalités à partir de 12h au Château de Nahuques

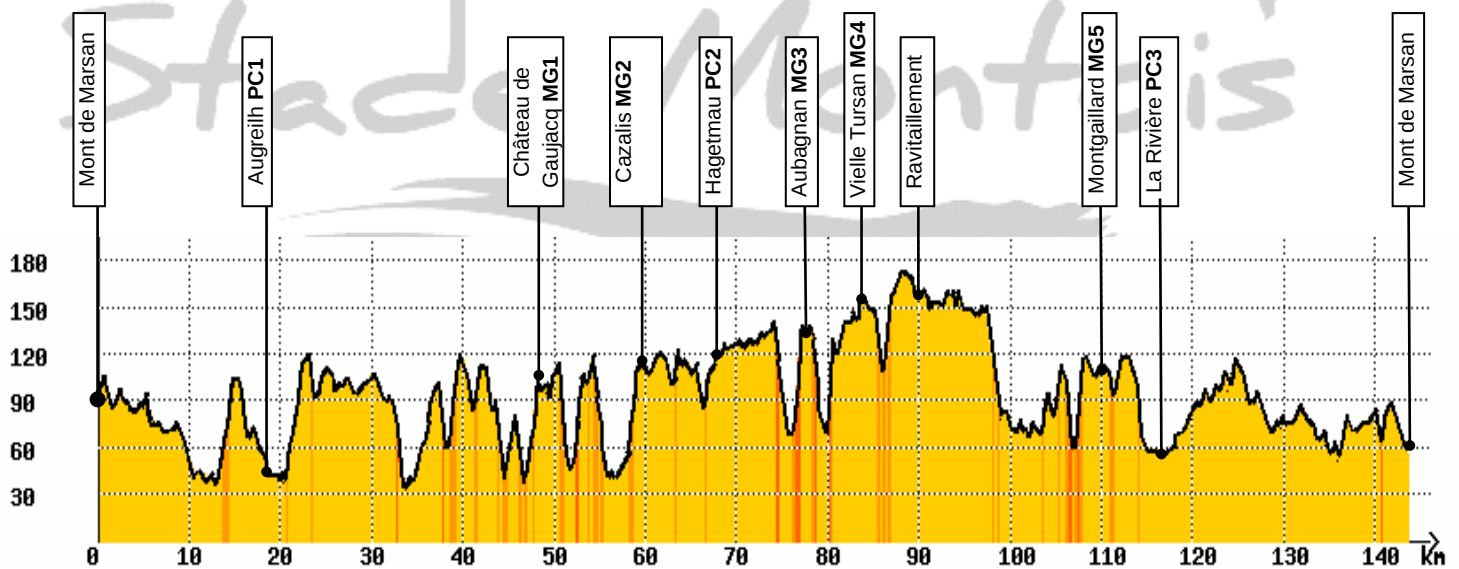
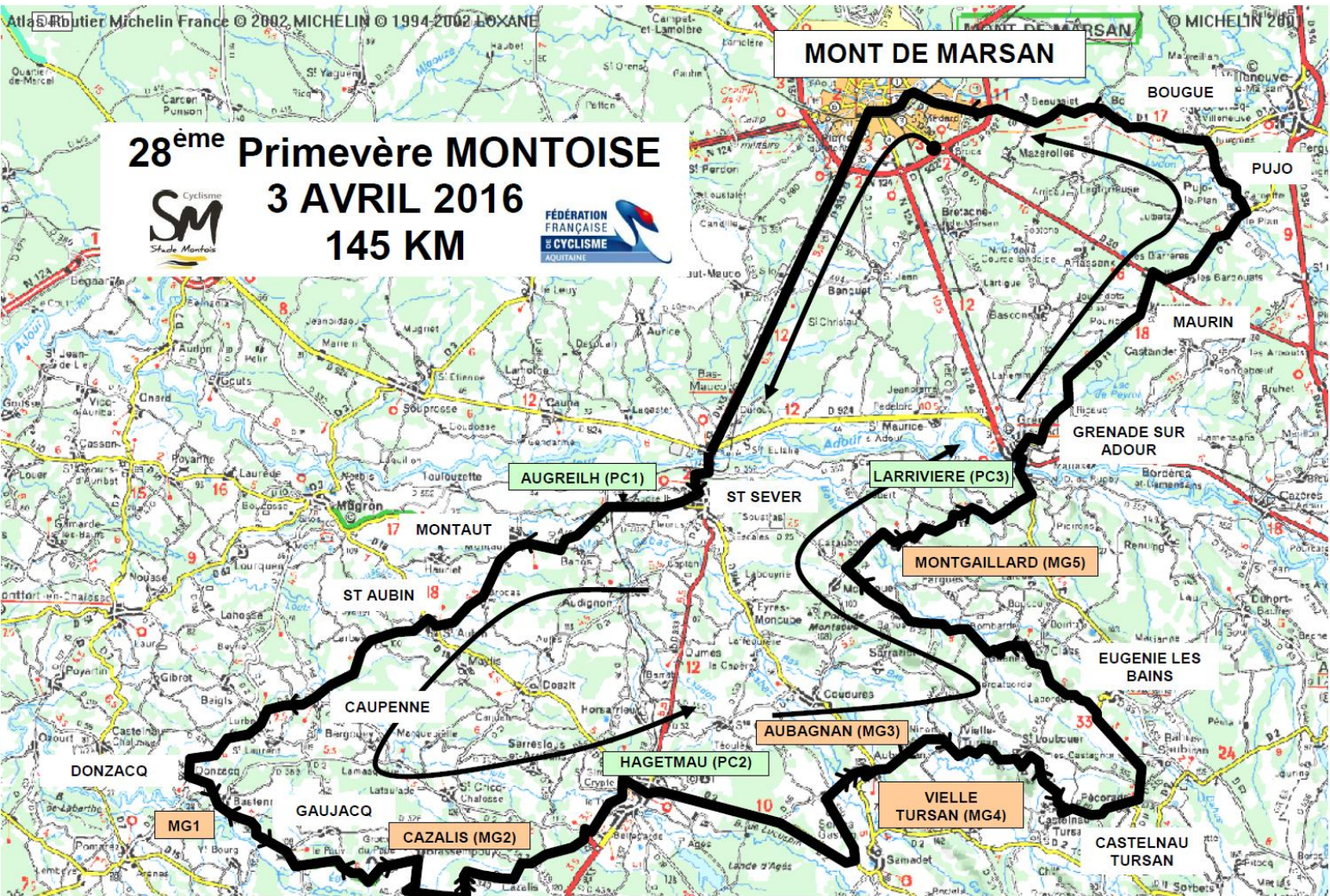
Appel 13h45 ligne d'arrivée - Départ fictif 14h

Horaires - Km/h		KM			Routes	Communes Lieux Carrefours	Obs	Signaleurs		Particularités	
41	44	Fait	Restant	Partiel				Nbre	Poste		
14H00	14H00	0	149,0	0	DEPART FICTIF : Mt de Marsan - Av villeneuve - Bd ch Vert - Bd ch creux - Bd d'Alingsas - Bd Lacaze					Partie neutralisée-respect des points (1) et (2) ci dessous	
14H07	14H07	0	145,0	4	D933S	Av 34ème RI-Av de StSever				Départ réel après les Feux km 0	
14H08	14H08	0,8	144,2	0,8	D933S	Ilots directionnels (delpeyrat)	▶			Respect des points (1) et (2)	
14H11	14H11	3,2	141,8	2,4	D933S	Giratoire Benquet	▶	1	1	Respect des points (1) et (2)	
14H13	14H13	4,7	140,3	1,5	D933S	Giratoire Maisadour	▶	1	2	Respect des points (1) et (2)	
14H15	14H15	5,9	139,1	1,2	D933S	Giratoire Haut Maucou	▶	1	3	Respect des points (1) et (2)	
14H20	14H19	9,4	135,6	3,5	D933S	Giratoire rocade (baraquettes)	▶	1	4	(1) et (2) 2ème sortie à droite	
14H25	14H24	12,5	132,5	3,1	D933-VC	PERE - Giratoire	▶	2	5	(1) et (2) sortie en face	
14H28	14H27	14,9	130,1	2,4	VC-D132	ST- SEVER - Giratoire		1	6	(1) et (2) 1ère sortie à droite	
14H29	14H28	15,5	129,5	0,6	D132-D32	ST- SEVER - Carref D132-D32		1	7	(1) et (2) à gauche vers Mugron	
14H32	14H30	17,4	127,6	1,9	D32	AUGREILH	PC1				
14H40	14H38	23	122,0	5,6	D32	avant MONTAUT		1	8	à Gauche sur St Aubin	
14H41	14H39	23,5	121,5	0,5	D8	Giratoire Ets Laffitte	▶			Respect des points (1) et (2)	
14H48	14H45	28,4	116,6	4,9	D8	St AUBIN	▶	1	9	à droite sur D18	
14H48	14H46	28,6	116,4	0,2	D8	St AUBIN	▶	1	10	à Gauche sur Larbey	
14H52	14H49	30,9	114,1	2,3	D8	LARBIEY				Tout droit vers Caupenne	
14H56	14H53	34	111,0	3,1	D8	CAUPENNE		1	11	Tout droit vers Donzacq	
15H00	14H56	36,3	108,7	2,3	D8-D2-D3	Carrefours D8-D2-D3		2	12	traverser la D2 vers Donzacq	
15H06	15H02	40,7	104,3	4,4	D3-D58	DONZACQ - Carrefour D58	▶	1	13	Virage à gauche	
15H09	15H05	42,6	102,4	1,9	D58	Près BASTENNE					
15H13	15H08	45,3	99,7	2,7	D58	Château de GAUJACQ	MG1				
15H13	15H09	45,7	99,3	0,4	D58	Carrefour D 158		1	14	en face sur Brassempouy	
15H21	15H16	51,2	93,8	5,5	D58	BRASSEMPOUY Carref D21		1	15	à droite sur D21	
15H24	15H19	52,9	92,1	1,7	D21-D421	Carrefour D421	▶	1	16	Virage à gauche sur D421 DANGER	
15H31	15H25	57,4	87,6	4,5	D421-D349	CAZALIS	MG2	1	17	Virage à gauche sur D349	
15H33	15H27	58,8	86,2	1,4	D421-D58	Carrefour D58					
15H35	15H29	60,2	84,8	1,4	D58	Lac d' HALCO-					
15H36	15H30	60,9	84,1	0,7	D58-VC45	Carrefour C45		1	18	à gauche sur VC45	
15H37	15H31	61,6	83,4	0,7	VC45-D2	Carrefour D2		1	19	à droite sur D2	
15H37	15H31	61,9	83,1	0,3	D2-D933 S	Giratoire de la chaise	▶	2	20	(1) et (2) 3ème sortie	
15H41	15H34	64,4	80,6	2,5	D933S-D218	HAGETMAU Carf CrypteD218		1	21	à droite sur D218	
15H42	15H36	65,3	79,7	0,9	D218-933b-48	HAGETMAU Carrefour D218-933b-48		1	22	Feux tricolores - en face	
15H43	15H37	66,2	78,8	0,9	D48-D2	Carrefour D2 Av de la Gare	PC2	1	23	à gauche sur D2	
15H54	15H47	73,6	71,4	7,4	D2-D350	Carrefour D350		1	24	à gauche vers Serres Gaston sur D350	
15H58	15H51	76,4	68,6	2,8	D350	SERRES GASTON Carrefour D350 - D65		1	25	à droite sur D65 vers Aubagnan	
16H01	15H54	78,5	66,5	2,1	D65-D944	AUBAGNAN Carrefour D944	MG3	1	26	à gauche sur Aubagnan	
16H02	15H54	79,1	65,9	0,6	D944-D65	Giratoire D65	▶	1	27	(1) et (2) sortie en face vers Vielle	
16H08	16H00	82,9	62,1	3,8	D65	VIELLE TURSAN	MG4				
16H12	16H04	85,9	59,1	3	D65-D437	ST LOUBOUER Carref D437	RAVIT.	1	28	à droite vers pécorade Début zone RAVIT.	
16H16	16H07	88,4	56,6	2,5	D437-D80	Carrefour D80		1	29	à gauche sur D80	
16H17	16H09	89,5	55,5	1,1	D80-D443	Carrefour D443		1	30	à gauche sur D443	
16H19	16H10	90,6	54,4	1,1	D443	PECORADE					
16H20	16H11	91,2	53,8	0,6	D443-D11	Carrefour D11		2	31	à gauche vers Eugénie	
16H25	16H15	94,4	50,6	3,2	D11-D25	Carrefour D25		1	32	à gauche vers Buanes	
16H31	16H21	98,5	46,5	4,1	D25	BUANES	RAVIT.			Fin zone RAVITAILLEMENT	
16H38	16H28	103,8	41,2	5,3	D25	BAHUS JUSAN					
16H42	16H32	106,4	38,6	2,6	D25-D52	MONTSOUE Carref D52		1	33	à droite vers Montgaillard	
16H46	16H35	109,2	35,8	2,8	D52	MONTGAILLARD	MG5				
16H55	16H43	115	30,0	5,8	D52-D11	LARRIVIERE Carrefour D11	▶	PC3	2	34	Stop - virage à gauche en descente
16H57	16H45	116,5	28,5	1,5	D11-D824	GRENADE Carrefours D824	▶	1	35	Stop - à Gauche vers Mt de M	
16H57	16H46	116,6	28,4	0,1	D824-D11	GRENADE Carrefours D824	▶	1	36	à Droite vers Maurin	
16H58	16H46	116,9	28,1	0,3	D11	Giratoire D11		1	37	(1) et (2) sortie en face	
16H58	16H46	117,2	27,8	0,3	D11-D406	Carrefour D11-D406			38	à droite sur D11 vers Maurin (facultatif)	
17H09	16H56	124,5	20,5	7,3	D11	MAURIN					
17H10	16H58	125,6	19,4	1,1	D11-D30	Carrefours D30		1	39	Stop à droite vers le houg	
17H11	16H58	126	19,0	0,4	D30-D11	Carrefours D11		1	40	Respect des points (1) et (2)	
17H17	17H04	129,9	15,1	3,9	D11-D396	LE PLAN Carrefour D396	▶	1	41	Virage à gauche dangereux	
17H19	17H06	131,5	13,5	1,6	D396	PUJO LE PLAN			42	signaleur facultatif - suivre à gauche	
17H22	17H09	133,5	11,5	2	D396-D1	Carrefour D1		2	43	Stop à gauche vers Mt de Marsan	
17H27	17H14	137,3	7,7	3,8	D1	BOUGUE	▶				
17H34	17H19	141,5	3,5	4,2	D1	Giratoire Rode D932 E	▶	2	44	(1) et (2) sortie en face	
17H36	17H21	142,9	2,1	1,4	D1	Carrefour Ave du Vignau	▶	1	45	(1) et (2) au feu en face	
17H36	17H22	143,2	1,8	0,3		ilots directionnels St Médard	▶			Respect des points (1) et (2)	
17H37	17H22	143,5	1,5	0,3		Feux église St Médard		2	46	(1) et (2) au feu en face	
17H37	17H22	143,6	1,4	0,1		Feux cimetière St Médard		1	47	(1) et (2) au feu en face	
17H38	17H23	144,4	0,6	0,8		Carrefour Av Villeneuve/Bd Ch Vert		2	48	(1) et (2) au feu à Gauche sur Chemin Vert	
17H39	17H24	145	0,0	0,6	ARRIVEE : Boulevard du Chemin Vert						

(1) Respect de l'utilisation de la moitié droite de la chaussée

(2) tous les carrefours matérialisés par des ilots directionnels ou giratoire devront être franchi par la droite les signaleurs avec drapeau jaune et sifflet indiqueront les entrées et sens de circulation à respecter

28^{ème} Primevère MONTTOISE 3 AVRIL 2016 145 KM





Faux plat montant

Ave de Villeneuve

Art 1 - Le STADE MONTOIS CYCLISME organise le 3 avril 2016, la 28^{ème} PRIMEVERE MONTOISE.
 Cette épreuve est en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégories, PC, 1.12.7 et placée sous les règlements F.F.C. correspondants aux épreuves sur route d'une journée.

Art.2 - PARTICIPATION

Elle est ouverte aux seniors 1^{ères}, 2^{èmes}, 3^{èmes} catégories et PC Open. Le nombre d'engagés maximum est de 200 coureurs.

Art 3 - DETAIL D'ORGANISATION

- la distance sera de 145,5 km en ligne en fonction du parcours et horaires ci-joints
- la permanence se tiendra au château de Nahuques à MONT DE MARSAN de 12h à 13h30
- la remise des dossards, des plaques, ainsi que les postes radio s'effectueront de 12h à 13h
- la réunion des Directeurs Sportifs aura lieu à 13h pour le tirage au sort des voitures techniques
- des vestiaires et douches seront à disposition au grand hall de Nahuques
- le local du contrôle antidopage sera au château de Nahuques
- l'appel et le départ fictif auront lieu dans les allées en bas du parc de Nahuques de 13h45 à 14h.

Art 4 - LES CLASSEMENTS

- **Général individuel**
- **2^{ème} catégories**
- **3^{ème} catégories**
- **PC Open**
- **meilleur grimpeur** (5 MG) pour le coureur ayant totalisé le plus de points sur les 5 meilleurs grimpeurs retenus avec 5, 3, 1 points à chaque classement ; en cas d'ex aequo le plus grand nombre de premières places tranchera, si besoin de 2^{ème} etc., si besoin le dernier classement
- **points chauds** (3 PC) retenus avec les mêmes cotations et règlement que le meilleur grimpeur
- pour figurer dans les classements intermédiaires (PC, MG) il est nécessaire de terminer l'épreuve.

Nota : chaque classement intermédiaire sera repéré par un panneau 1km avant ainsi que sur la ligne.

Art 5 - LES PRIX : TOTAL GENERAL 781€

- ❖ **Général individuel** → 20 prix pour 488 € grille FFC 488/20
 1^{er} : 97€ - 2^{ème} : 73€ - 3^{ème} : 59€ - 4^{ème} : 49€ - 5^{ème} : 39€ - 6^{ème} : 34€ - 7^{ème} : 27€ - 8^{ème} : 22€
 9^{ème} : 14€ - 10^{ème} : 10€ - 11^{ème} : 8€ - 12^{ème} : 8€ - 13^{ème} : 8€ - 14^{ème} : 8€ - 15^{ème} : 6€ - 16^{ème} : 6€
 17^{ème} : 5€ - 18^{ème} : 5€ - 19^{ème} : 5€ - 20^{ème} : 5€
- ❖ **2^{ème} catégories** → 5 prix pour 76€ grille FFC 76/5 (27€, 18€, 14€, 11€, 6€)
- ❖ **3^{ème} catégories** → 5 prix pour 76€ grille FFC 76/5 (27€, 18€, 14€, 11€, 6€)
- ❖ **PC Open** → 5 prix pour 76€ grille FFC 76/5 (27€, 18€, 14€, 11€, 6€)
- ❖ **Meilleur grimpeur** → 3 prix pour 76€ grille FFC 76/3 (38€, 23€, 15€)
- ❖ **Points chauds** → 3 prix pour 76€ grille FFC 76/3 (38€, 23€, 15€)

Nota : un trophée ou une coupe sera remis à chaque vainqueur d'un classement à la réception finale.

Art 6 - SECURITE

1. Le port du casque à calotte rigide est obligatoire.
2. Tous les suiveurs (véhicules coureurs), à l'échelon course, devront respecter les règles de circulation autorisées par l'arrêté préfectoral et le code de la route.
3. Notamment tous les giratoires et passages délimités par îlots directionnels devront être franchis par les coureurs et suiveurs **DANS LE SENS NORMAL DE CIRCULATION**, dans le cas contraire, l'organisation et le jury des commissaires pourront exclure les fautifs.
4. Tous les coureurs lâchés irrémédiablement du peloton principal, enlèveront leur dossard sur instruction des arbitres ou du camion balai, ils ne seront plus considérés en course, ne seront plus couverts par aucun dispositif et de ce fait respecteront les règles du code de la route.

Art 7 - DOUBLES SIGNATURES

Tout coureur engagé doit, pour pouvoir prendre le départ, se soumettre à la double signature de la feuille d'émargement impliquant la prise de connaissance du présent règlement, dans le cas contraire le départ lui sera refusé.

Art 8 - RAVITAILLEMENT

Conformément au règlement un ravitaillement à poste fixe pourra être effectué à partir de VIELLE TURSAN Km 82,9 sur la D65 jusqu'à BUANES KM 98 sur la D25. Le ravitaillement aux voitures des directeurs sportifs est autorisé à partir du 50^{ème} kilomètre jusqu'à 20 Km de l'arrivée.

Art 9 - DEPANNAGE NEUTRE

L'organisation prévoira trois véhicules de dépannage neutre (avant et arrière), les 8 premières équipes tirées au sort pour l'ordre des voitures techniques fourniront une paire de roues à ces véhicules, plus la 9^{ème} équipe qui fournira 1 paire pour la voiture balai.

Art 10 - ASSURANCE VOITURES DES DIRECTEURS SPORTIFS

Tous les directeurs sportifs désirant suivre la course et assurer le dépannage de leurs coureurs devront obligatoirement fournir une attestation de garantie « compétition » pour le ou les véhicules concernés.

Dans le cas contraire et pour des questions de responsabilité de l'organisateur, ils ne seront pas autorisés à intégrer l'échelon course.

Art 11 - RECEPTION

Une réception aura lieu vers 18h au château de Nahuques où seront remis les prix, trophées et coupes pour les divers classements définis à l'article 5

Art 12 - ENGAGEMENTS

Les engagements devront se faire par internet AVANT LE 26 MARS.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EPREUVE CONSULTER Lionel GAÜZERE

☎ 05.58.75.49.19 - courriel : lionel.gauzere@laposte.net

Stade Montois

Organisation Stade Montois	Echelon Course
Directeur épreuve : <i>L. GAUZERE</i>	Président du Jury :
Directeur Adjoint : <i>P. HAMON</i>	Commissaires :
Parcours : <i>L. GAUZERE - P. HAMON</i>	
Secrétariat : <i>J.L LACAULE</i>	Juge Arrivée/chrono :
Informatique : <i>I. LARERRE</i>	Com/Moto et M.G/PC :
Ligne Arrivée Sécurité : <i>P. HAMON</i>	
Accréditation véhicules : <i>J. DAUGA . P HAMON</i>	Chauffeurs <i>J. DAUGA, JC. MOUNIKA, J.</i>
	Commissaires : <i>SABATHIER, R. TERRASSIER,</i>
Dossards, plaques : <i>P. HAMON, M. Jo ALIES</i>	Chauffeur Médecin <i>Serge POZZOBON, Pascal SCHULD</i>
Presse : <i>B. LUCQ</i>	Dépannage neutre : <i>(1) Voiture : Ford Stade Montois</i>
Animation Arrivée : <i>J.P. PERSILLON</i>	<i>(2) Voiture Didier LANUSSE</i>
Animation Primevère : <i>J.C. LARRECQ</i>	<i>(3) Moto dépannage Gardians</i>
Encadrement :	Ardoisier : <i>Jean Louis LACAULE</i>
Escorte sécurité : <i>Les Gardians</i>	Moto info : <i>Jean Paul BORAU</i>
carrefours primevère : <i>Signaleurs S/M</i>	Moto dépannage <i>Eric SALVETAT</i>
carrefours prix min/cad : <i>Signaleurs S/M</i>	
Fonctions course : <i>Les Gardians</i>	Représentants FFC : <i>Jean Louis RICARD</i>
Assistance médicale : <i>Protection civile</i>	Epreuves Minimales Cadets :
Médecin : <i>Dr Yves PICARD</i>	- Commissaires Dépt :
Ouverture sono : <i>JM. LABURTHE</i>	- Commissaires club :
Ouverture Officielle : <i>JM. LABURTHE</i>	
Voiture Balais S/M : <i>A. CAZEAUX</i>	- Compte tours : <i>Mme P. HAMON</i>
Photos : <i>Guy DAGOT,</i>	- Dossards : <i>Mmes P. HAMON,</i>
Liaison radio : <i>D. LANUSSE</i>	- Ouverture épreuve : <i>Lucien LAFON</i>
Vidéo arrivée : <i>SM Cyclisme</i>	- Voiture <i>Jean Marie DUROU</i>
	commissaire :

Stade Montois

